

Tu vas découvrir
des femmes
qui assurent !



Elles bousculent les stéréotypes !

Joueuses de foot, mathématiciennes ou PDG : découvre des Françaises d'hier ou d'aujourd'hui qui tordent le cou aux idées reçues !



Photo : BattellSpa.

Dossier

On dit que...

**LES FILLES N'ONT
PAS L'ÂME D'UN CHEF !**

Mercedes Erra

PDG ET FILLE DE PUB

Pas l'âme d'un chef, Mercedes ? Pourtant, cette femme d'affaires dirige la première agence de publicité française, BETC Euro RSCG. Passionnée et volontaire, elle s'investit activement dans la défense des droits des femmes : oui, elles peuvent être chefs d'entreprise et avoir des enfants (elle-même a 5 garçons !) ; oui, elles doivent être aussi bien payées que les hommes ! Selon elle, il faut continuer à encourager les filles car elles doutent davantage que les garçons et ont moins confiance en elles. Alors, message reçu ?



Photo : Maurice-Louis Branger/Roger-Viollet.

Marguerite Durand

DIRECTRICE DE JOURNAL
AVANT-GARDISTE*

En 1897, Marguerite Durand lance "La Fronde", un journal quotidien d'actualité qui traite aussi bien de politique et de finance que de sport et de littérature... C'est le premier journal entièrement "dirigé, administré, composé par des femmes", qui influença durablement son époque. Des plumes fameuses y collaborent, comme Séverine, la plus célèbre journaliste de son temps. Après avoir créé "La Fronde", Marguerite Durand fonde encore deux autres journaux. Elle reste précurseur, car aujourd'hui encore il existe très peu de femmes patronnes de presse !

1924 - L'enseignement secondaire est le même pour les filles que pour les garçons.

1944 - Les femmes obtiennent le droit de vote et le droit d'éligibilité.

1946 - Le principe d'égalité de droits entre hommes et femmes est inscrit dans le préambule de la Constitution.

Les droits des femmes
en France

page 28 | julie

Les droits des femmes
en France